

Mention légale : Ce document est la propriété intellectuelle de Nicolas Windt, sur lequel il exerce son droit moral. Il n'est pas permis d'en changer le contenu ni d'en faire un usage commercial. Il est permis à toute personne naturelle ou morale d'en faire des copies sous quelque forme que ce soit et de les distribuer gratuitement. Il est permis de proposer ce document au téléchargement. Il est également permis de le publier dans le cadre d'une publication journalistique. Dans ce cas cette mention légale doit être copiée directement près du corps de texte. Toute traduction dans quelque langue que ce soit est soumise aux mêmes conditions.

Monsieur le Président de la République
Madame la Garde des Sceaux
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

, le 2013

Le mariage pour tous

Monsieur le Président de La République
Madame la Garde des Sceaux

Je vous adresse cette lettre au sujet du projet de loi couramment appelé *le mariage pour tous*, qui constitue une des promesses électorales de Monsieur Hollande lors de sa campagne électorale et que Madame Taubira met en forme dans le souci constant du respect des valeurs de la République et de sa Constitution, en particulier de l'égalité des droits.

Il est très appréciable de constater que ce projet de loi rend compte de la liberté personnelle de chaque citoyen dans le choix de sa compagne ou de son compagnon. En effet, le phénomène très général de l'hétérosexualité est indissociable de celui, tout aussi général, de l'homosexualité. Tous deux sont répandus sur l'ensemble du globe et l'espèce homo-sapiens, dont nous tous faisons partie, quelles que soient les variations superficielles que l'on puisse observer entre individus, leur applique son

empreinte spécifique, celle qui se trouve au cœur même de ce qu'est le mariage pour tous.

Si l'hétérosexualité est la base exclusive des canons moraux traditionnels défendus jusqu'à ce jour par les institutions religieuses – entre autres chrétiennes, musulmanes et juives – chacun se doit toutefois de constater que ces religions reposent sur le phénomène tout aussi général de la domestication du genre féminin, promesse d'abondance matérielle et de profusion, avec tout ce que cette domestication implique de valeurs sociétales, car on observe que le genre féminin humain en a, lui également, fait l'objet – un fait certainement très déplorable et qui se retrouve dans les nombreux témoignages de notre civilisation.

La sécularisation qui a lieu en Europe occidentale, et donc en particulier en France (seul pays à faire une séparation stricte entre les idéaux spirituels et les idéaux républicains, entre l'église et l'état), a permis une tolérance progressive de l'homosexualité au sein de notre nation. Cette tolérance reste toutefois très fortement teintée des fondements moraux cités plus haut, ce qui lui vaut de n'être précisément qu'une tolérance. Le pas difficile que Madame Taubira s'emploie à franchir est celui qui mène de la tolérance à l'acceptation, celui qui fait basculer l'homosexualité d'une orientation personnelle plus ou moins décriée en public vers un comportement enrichissant autant pour l'individu que pour la société dans laquelle il vit.

En ces termes, il ne fait aucun doute que la très large participation médiatique et publique au débat sur le mariage pour tous tient au caractère libérateur que possède un tel projet de loi, car il permet de mettre un terme à une tradition millénaire du dénigrement au profit d'un avenir prometteur de la reconnaissance de la condition humaine dans tous ses aspects et en particulier au regard de l'enjeu

central qu'est la sexualité.

Si l'on souhaite considérer la sexualité humaine sans subir la pesanteur des canons moraux traditionnels, on peut commencer par prendre acte de son fondement biologique qui permet à l'espèce homo-sapiens, par le biais de la procréation, de durer dans le temps – c'est la l'enjeu crucial de l'hétérosexualité – et y rajouter, comme une superstructure, la richesse au delà de toute mesure que confère à l'humanité sa faculté à créer des liens – fonctionnels ou affectifs – par l'intermédiaire du langage. C'est là que l'homosexualité prend sa place, témoin de la liberté dont jouit l'humanité au regard de sa constitution physiologique.

Les enjeux différenciés de l'hétérosexualité et de l'homosexualité ainsi proposés – deux formes du choix d'un partenaire –, on peut directement y apposer les enjeux de la législation sur le mariage pour tous en stipulant que ce choix est inaliénable par l'État et qu'en ce sens il revient aux futurs époux – à titre individuel avant le mariage et en temps que couple lorsque le mariage à été prononcé – et à eux seuls de l'assumer pleinement. Ainsi stipulé, il est possible de faire ressortir les différences légitimes des deux types de couple : le type hétérosexuel, porteur exclusif de la fertilité procréatrice et le type homosexuel, témoin de l'achèvement d'une sexualité humaine, en ce qu'elle n'est pas limitée par les attributs physiologiques des membres du couple.

Cette manière d'aborder les enjeux du mariage pour tous saurait soutenir les efforts entrepris pour rendre aux deux formes de couple, le couple hétérosexuel potentiellement procréateur et le couple homosexuel parachèvement de l'humanité et, par seul choix inaliénable des conjoints, infertile dans son essence même, une place légitime et différenciée au sein de la législation, ce qui ne saurait constituer une forme de discrimination au regard de l'égalité des droits.

Cette différenciation des couples selon leur caractère devrait se retrouver dans la législation sur l'adoption, mais aussi sur l'aide médicale à la procréation, légitime auprès des couples potentiellement procréateurs, en gardant à l'esprit que la loi se doit de ne faire aucune mention explicite d'une quelconque illégitimité auprès des couples stériles par le choix des conjoints.

J'espère Monsieur le Président de la République, Madame la Garde des Sceaux, avoir contribué au débat public, citoyen et républicain, qui fait la force et l'attrait de notre nation et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.